Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 12

Artikel: Notes de Jean-Marc Bussy : (suite)
Autor: Roulier, A. / Bussy, Jean-Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-221734

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maine de l'effraction !) et, enfin, le ténor ravisseur qui dérobe des duchesses dans ses bagages, sans tambour ni trompette, soulignant ses airs vainqueurs d'un vagissement du klakson de sa limousine...

Toujours le Ténor ! Ce que peut pourtant un petit bout de corde vocale bien pendue ! Croyez-moi : la cause de tant de malheurs, c'est le Ténor!

Aussi, souhaitons que, à la lecture de ces lignes, les chefs d'Etat conscients de leurs responsabilités, décréteront :

Article premier. — Il n'y a plus de ténors.

Article deuxième. — Ceux qui persisteraient dans cette mauvaise voie seront opérés d'office par un spécialiste étatisé.

(Les mauvais plaisants ne manqueront pas d'invoquer là l'*ut* final !...) *St-Urbain.*

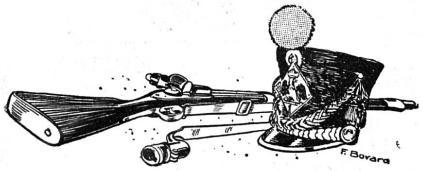

NOTES DE JEAN-MARC BUSSY
(Suite.)

« Mauvaise journée : 6 morts, 5 blessés dangereusement.

« 7 heures du soir. La muraille près de laquelle je me trouve vient de sauter, avec une terrible secousse. Il y a une brèche énorme.

« Plusieurs bataillons ennemis se mettent en marche au pas de charge pour venir renforcer les troupes avancées. Le camp ennemi est tout entier sous les armes.

« Un parlementaire paraît. Il nous somme de nous rendre à discrétion. Le commandant de Graffenried demande deux heures de réflexion. On les lui accorde. Il réunit ses officiers en conseil de guerre. Je l'entends dire : « Sans cette brèche j'aurais plutôt mangé mon aigle que de la donner à ces canailles ! .»

« L'avis du conseil fut celui-ci : Vu que nous sommes complètement abandonnés, nous capitulerons. Mais nous ne nous rendrons qu'à des conditions honorables, sinon nous saurons périr jusqu'au dernier.

« La réponse de Graffenried est portée par deux officiers aux généraux ennemis. Voici la décision du général Silveira: Suisses ! par respect pour votre belle défense, je vous accorde ce que vous demandez. Et voici les principaux points de la capitulation : Le bataillon de Graffenried remet la Puebla et quittera la caserne. Le 10, à 5 heures du matin, il sortira par la brèche avec tous les honneurs militaires, défilera devant l'armée espagnole-portugaise, en portant les armes. Les officiers conserveront leur épée, leurs bagages et leurs chevaux ; les sous-officiers et soldats leur sac. Le bataillon sera conduit à la Corogne sous escorte, et transporé de là en France sur des vaisseaux anglais. »

Ici Bussy se répand en récriminations contre le général Seras (Italien), qui les a laissés à la Puebla sans munitions, sans secours d'aucune sorte, malgré ses promesses, en face de 12.000 ennemis.

« Du 10. Nous avons quitté la ville par la brèche, ce matin à 5 heures, au pas de parade. Nous avons traversé l'armée portugaise, qui formait la haie et nous a salués de ses tambours et de ses drapeaux..

« Nous nous mettons en route. L'escorte consiste en un peloton d'avant-garde, quelques hommes sur les flancs et une peloton d'arrière-garde. En tout une centaine d'hommes, commandés par un capitaine. Nous faisons 12 lieues ce premier jour et couchons dans un petit village, où les paysans nous reçoivent bien. Nos blessés ont beaucoup souffert sur les charrettes à deux roues, traînées par des vaches.

« Le 13, nous atteignons Orense. Je suis logé dans un couvent et couché sur de la mauvaise paille. Il y a quinze mois et demi, je passais par cette même ville, où j'avais failli périr dans l'incendie d'un couvent.

« Dans la nuit, je me sens tamponné dans les flancs. Je m'éveille et reconnais trois soldats de notre escorte. La pointe de leur baïonnette appuyée sur ma poitrine, ils me menacent de me transpercer si je dis un mot. Ils me font comprendre par signes de prendre mon sac et de les suivre. Tous mes camarades ont disparu.

« Mes trois brigands me conduisent dans une salle du couvent, au fond d'un sombre corridor. Là, ils me dépouillent de tout ce qui me reste : une chemise, un pantalon, des mouchoirs de poche, un couteau, deux brosses, une cuiller et treize sous de monnaie, toute ma fortune ! Mon camarade Marme fut dévalisé en même temps que moi par une dizaine de soldats. Mon sergent César Guex, de St-Légier, a dû donner passablement d'argent et de l'argenterie qu'il avait achetée de soldats français. D'autres ont perdu leur montre. On n'a pas épargné nos officiers.

« Santiago de Compostelle, 18 — Cela ne va pas mal depuis Orense. Les vivres n'ont pas manqué et les paysans se montrent très serviables. Il paraît qu'une proclamation des généraux a été lancée partout où nous devions passer. Nous séjournons quelques jours ici.

« Les Fribourgeois obtiennent la permission de se rendre à un ermitage, à deux heures de la ville, sur une montagne. Ils peuvent maintenant aller au paradis quand ils voudront... »

« Mercredi 22 août. Nous arrivons enfin à La Corogne. On nous conduit à la maison de ville où l'on nous visite soigneusement et où l'on nous enlève tout ce que les bandits de l'escorte nous avaient laissé. L'opération terminée, on nous conduit jusque sur le port. Nous montons sur des bateaux et disons adieu à la terre. A une portée de canon de la ville, on nous embarque sur l'*Atlas*.

« Jeudi 25. L'*Atlas* est un vieux bâtiment démâté et hors d'usage, conduit par un vieux capitaine qui a une forte garde à sa disposition. Ce vaisseau va nous servir de prison jusqu'à ce qu'il plaise aux Espagnols ou aux Anglais de nous en faire sortir. L'*Atlas* est ancré dans la baie. La ville nous sépare de l'océan, où sont mouillés plusieurs vaisseaux anglais.

« Nous sommes parqués au premier pont. Des prisonniers français sont au deuxième. Notre logement est une grande salle de six pieds de haut et ayant la longueur du bâtiment. Pour ameublement, il y a le *cep*, dont je parlerai plus loin, et le câble de l'ancre, qui nous sert de traversin.

« Le gouvernement nous fait remettre une piécette par jour (17 sous). Notre commandant a obtenu l'autorisation d'envoyer en ville une corvée pour acheter ce qui nous est nécessaire. Nous recevons un pain d'une livre par homme et une demi-livre de viande, ce qui nous coûte 10 sous par jour. Nous cuisons notre viande dans une sorte de pot de terre.

« Nous dormons sur le plancher, dont les joints sont garnis de goudron. Sitôt la nuit venue, la garde nous oblige à nous coucher et nous serre comme des harengs. Impossible de remuer. On attend le jour avec impatience. On est obligé de se lever « brique par brique », pour se remettre de ses multiples courbatures. Tous les matins, quelques-uns d'entre nous restent collés au plancher par le goudron. Il faut les déshabiller pour les dégager.

« Du 29. Hier, dans l'après-midi, est arrivé un général anglais qui nous a visités et questionnés sur la façon dont nous étions traités. Il nous a promis aussi de nous faire rendre ce qui nous avait été volé. Il a tenu parole. Le lendemain, tous les objets dérobés nous ont été restitués.

« Lundi 3 septembre. Un sergent recruteur espagnol est venu sur le bâtiment. Il cherchait des hommes pour le service de l'Espagne. Il vient trahir la cause que nous venons de défendre.

« Demierre et Rozin m'engagèrent à partir. J'ai refusé.

« Le 4. Demierre a eu une affaire avec l'un de nos chefs. On l'a mis au cep. C'est une pièce de bois carré, de 12 pieds de longueur, en deux parties réunies par une charnière à l'une des extrémités, et fermées par un cadenas à l'autre. On introduit le cou du condamné dans un trou, au milieu, et il est ainsi immobilisé, allongé sur le plancher. On aurait dit de Demierre un homme sans tête. Il y resta 36 heures.

« Le 7. Un sergent anglais est monté sur le vaisseau et a recruté 60 hommes. Je suis du nombre, ainsi que 4 sergents, dont Meyer, de Chevroux, 9 caporaux et mes amis Demierre, Rozin, Blaser et Grivel.

« Le supplice barbare infligé à Demierre, joint à la vermine qui nous dévore pendant la nuit, n'a pas peu contribué à nous faire signer un engagement de 7 ans au service de l'Angleterre.

« Du 12. Nous voilà sur le *Yarmouth*, petit bâtiment marchand où le sergent recruteur nous a amenés sur deux chaloupes.

« Du 15. Nous avons quitté le *Yarmouth* pour le *Dauphin*. Le même soir, nous apercevons ses chaloupes qui s'approchent : c'est le reste du bataillon de Graffenried qui vient nous rejoindre. Nous sommes heureux de revoir nos camarades.

« Du 17. Nous sommes au cabestan, au nombre de 40, pour lever l'encre, au son de la flûte du trompette des voltigeurs. L'ancre est levée, les voiles sont tendues. Un petit vent de terre nous permet de sortir de la baie de La Corogne, et nous voilà naviguant sur l'océan. Le mal de mer ne tarde pas à nous atteindre les uns après les autres.

« J'étais resté 2 ans, 6 mois et 28 jours en Espagne et en Portugal.

(A suivre.) *A. Roulier.*

« **Le Cirque** » **au Théâtre Lumen.** — Voici enfin, sur l'écran du Théâtre Lumen, ce film tant attendu. C'st le chef-d'œuvre qu'on espérait et s'il reste encore des gens qui résistent à Charlot, ils seront, cette fois, obligés de reconnaître que l'art cinégrgaphique a eu la chance de trouver son Molière et son Shakespeare, en ce petit homme aux gestes timides et ridicules. Adaptation musicale spéciale.

« **Le Chasseur de chez Maxim's** » **au Royal Biograph.** — C'est un véritable gala que la direction du Royal Biograph offre cette semaine en son établissement de la Place centrale avec « Le Chasseur de chez Maxim's », grand film comique tiré de la célèbre pièce de Yves Mirando et Gustave Quinson, interprété par Nicolas Rimsky, dans le rôle du « Chasseur de chez Maxim's ».

DEMANDEZ PARTOUT
CITROVINE
RECOMMANDÉ PAR LES MEDECINS
LE PLUS EXQUIS ET LE PLUS SAIN DES VINAIGRES ALIMENTAIRES À L'ACIDE CITRIQUE
CONSOMMATION CONSTAMMENT AUGMENTANTE DE VINGT ANS
POUR LES BIEN-PORTANTS ET POUR LES MALADES
FABRIQUE SUISSE DE CITROVINE S.A. ZOFINGUE

Pour la rédaction : J. Monnet
J. Bron, édit.
Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
Lausanne, rue Centrale 4
CAISSE D'ÉPARGNE 4 ½%
Dépôt en comptes-courants et à terme de 3% à 5%
Toutes opérations de banque

M. Steiger & Cie
Lausanne 20 Rue St-François
CRISTAUX
de table et de luxe.

VERMOUTH CINZANO
Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.
P. Pouillot, agent général. LAUSANNE

Demandez un
Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.